

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

21258-51 COD/CSB/DCO

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com
Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S
8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes
F-77437 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. +33 (0) 820 20 14 14 * Fax +33 (0) 1 69 67 34 99
e-Mail: info-fr@hach.com

HACH LANGE NV/SA
Motstraat 54
B-2800 Mechelen
Tel. +32 15 42 35 00 * Fax +32 15 41 61 20
e-Mail: info-be@hach.com

HACH LANGE
Rorschacherstrasse 30a
CH-9424 Rheineck
Tel. +41 (0)848 55 66 99
e-Mail: info-ch@hach.com

HACH LANGE NORTH AFRICA
Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine
MA-Casablanca 20000
Tél. +212 (0) 522 97 95 75
e-mail: info-mena@hach.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Toxicité aiguë: Acute Tox. 3

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 2 de 12

Peut être corrosif pour les métaux.
Toxique par contact cutané.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque de graves lésions des yeux.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Risques spécifiques du produit

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide sulfurique ... %
Mercure(II) sulfate

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 3 de 12

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7664-93-9	Acide sulfurique ... %			82 %
	231-639-5	016-020-00-8		
	Skin Corr. 1A; H314			
7732-18-5	Eau			>10 %
	231-791-2			
7783-35-9	Mercure(II) sulfate			<0,6 %
	231-992-5	080-002-00-6		
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H310 H330 H300 H373 H400 H410			
10294-26-5	Argent sulfate			<1 %
	233-653-7			
	Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 100), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 100); H318 H400 H410			
1333-82-0	trioxyde de chrome			<0,1 %
	215-607-8	024-001-00-0		
	Ox. Sol. 1, Carc. 1A, Muta. 1B, Repr. 2, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT RE 1, Skin Corr. 1A, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H271 H350 H340 H361f *** H330 H311 H301 H372 ** H314 H334 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.
Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Spasme, mal de tête
Nausée, Vomissements,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 4 de 12

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes, vapeurs de mercure

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale/nationale (voir section 13).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Voir également section 5

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la lumière. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 5 de 12

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	
1333-82-0	Trioxyle de chrome, en Cr	-	0,001		VME (8 h)	
		-	0,005		VLE (15 min)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
7783-35-9	Sulfate mercurique	Mercure inorganique total	15 µg/l	Sang	en fin de poste et fin de semaine
1333-82-0	Trioxyle de chrome	Augmentation de chrome total (/g créatinine)	10 µg/g	Urine	au cours du poste

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas de contact complet:

Matière des gants : Viton (R)

Épaisseur de la couche: 0,7 mm

Temps de pénétration: >480 min

En cas de contact par projection:

Matière des gants : caoutchouc butyle

Épaisseur de la couche: 0,7 mm

Temps de pénétration: >120 min

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 6 de 12

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.
Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	inodore
pH-Valeur (à 20 °C):	< 1

Modification d'état

Point de fusion:	non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	300 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	donnée non disponible
:	donnée non disponible
Point d'éclair:	non applicable
Combustion entretenue:	Pas de combustion auto-entretenu

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide:	donnée non disponible
gaz:	donnée non disponible

Température de décomposition:	donnée non disponible
-------------------------------	-----------------------

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:	donnée non disponible
Pression de vapeur:	donnée non disponible
Densité (à 20 °C):	1,78 g/cm ³
Densité apparente:	non applicable
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage:	donnée non disponible
Viscosité dynamique:	donnée non disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 7 de 12

Viscosité cinématique:	donnée non disponible
Durée d'écoulement:	donnée non disponible
Densité de vapeur:	donnée non disponible
Taux d'évaporation:	donnée non disponible
Épreuve de séparation du solvant:	donnée non disponible
Teneur en solvant:	donnée non disponible

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	donnée non disponible
Corrosif(ve) au contact avec des métaux	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: Oxydants

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Des fumées dangereuses peuvent se dégager au-dessus de 300 °C.

10.5. Matières incompatibles

Matières organiques, Bases, Métaux alcalins, Des métaux, Ammoniaque, Agents réducteurs, Acide nitrique. Réagit violemment au contact de l'eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Trioxyde de soufre
Oxydes de chrome

Information supplémentaire

tres reactiv

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.
H311 - Toxique par contact cutané.

ETAmél calculé

ATE (orale) 636,1 mg/kg; ATE (cutanée) 636,1 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 8 de 12

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7783-35-9	Mercure(II) sulfate				
	orale	ATE 5 mg/kg			
	cutanée	ATE 5 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0,05 mg/l			
10294-26-5	Argent sulfate				
	orale	DL50 5000 mg/kg	rat		
1333-82-0	trioxyde de chrome				
	orale	DL50 52 mg/kg	Rat	ERMA	
	cutanée	DL50 55 mg/kg	Rat	ERMA	
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 0,217 mg/l	Rat	ERMA	

Irritation et corrosivité

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
7783-35-9	Mercure(II) sulfate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,19 mg/l	96 h			
10294-26-5	Argent sulfate					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,0045 mg/l	48 h	Crustacés		

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 9 de 12

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement .

En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 1830
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Acide sulfurique
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8



Code de classement:	C1
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1830
--------------------------	---------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 10 de 12

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Sulphuric acid

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Marine polluant: -
Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité dégagee: E2
EmS: F-A, S-B
Groupe de ségrégation: acids

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1830
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Sulphuric acid

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L
Passenger LQ: Y840
Quantité dégagee: E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855
IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Acide sulfurique ... %
Mercure(II) sulfate

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Information supplémentaire: On peut envoyer ce produit en l'intégrant dans une trousse de produits chimiques comprenant différentes matières dangereuses compatibles aux fins d'analyse ou de test. Cette trousse aurait la classification suivante: UN3316 Trousse chimique, classe 9/II

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 11 de 12

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Autorisations (REACH, annexe XIV):
trioxyde de chrome

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 28: trioxyde de chrome

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Date de révision 28.03.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 9, 14

Révision: 24.01.2017

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 8, 11

Révision: 25.08.2015

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 4, 6, 7, 8, 11

Révision: 25.06.2013 Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 2, 9

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

21258-51 COD/CSB/DCO

Date de révision: 28.11.2018

Code du produit: 2125851

Page 12 de 12

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)